



PROFITEZ DE LA RÉFORME FISCALE POUR MODERNISER VOTRE CHAUFFAGE !

BÉNÉFICIEZ DU BONUS
DE SUBVENTION WINDHAGER

jusqu'à
CHF 3'000
Saisissez-le dès
aujourd'hui !

LE COMPTE À REBOURS EST LANCÉ... ...MODERNISEZ AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !

La réforme de la valeur locative entrera en vigueur à partir de la période fiscale 2028.

Les déductions fiscales pour l'entretien et les rénovations énergétiques des biens immobiliers occupés par leur propriétaire seront supprimées. Cette réforme aura des conséquences financières importantes sur les projets de rénovation de chauffage : une planification à temps est essentielle pour finaliser toutes les étapes avant fin 2027.

De bonnes raisons de moderniser votre chauffage MAINTENANT

Réglementations cantonales incertaines

Il n'est pas encore clair si – et dans quelle mesure – les cantons introduiront leurs propres déductions fiscales pour les mesures énergétiques à partir de 2028. Les cantons ont jusqu'en 2050 pour mettre en place de telles règles, mais aucune garantie n'existe. De plus, les programmes de subventions actuels sont encore cumulables avec la déduction fiscale en vigueur jusqu'à fin 2027. Agir dès maintenant permet donc de profiter doublement.

Délais stricts

De la consultation à la planification, en passant par la demande d'offres et la réalisation des travaux, un projet de rénovation de chauffage comprend plusieurs étapes qui nécessitent du temps. Pour profiter encore des avantages fiscaux avant la réforme, il faut commencer la planification au **plus tard début 2026**.

Capacité limitée des entreprises spécialisées

Une forte demande pour les installateurs et planificateurs est attendue. Cela entraînera une surcharge de capacité, des délais plus longs, et une hausse des prix. Réservez vos capacités tant qu'elles sont encore disponibles.

Risque accru de panne

De nombreuses chaudières à mazout ou à gaz en Suisse ont déjà 20 à 35 ans. En cas de panne après 2027, vous perdriez non seulement les avantages fiscaux, mais devriez aussi faire face à des solutions d'urgence coûteuses, à un stress de planification et à des compromis techniques.

Économies durables sur les coûts d'exploitation

Les pompes à chaleur modernes et les chaudières à biomasse offrent des coûts d'entretien réduits, valorisent votre bien immobilier et respectent les futures exigences légales. En même temps, vous contribuez activement à la transition énergétique en renonçant aux énergies fossiles.

En rénovant maintenant, vous bénéficiez du meilleur des deux mondes : avantage fiscal aujourd'hui & économies demain !

LE CHAUFFAGE LE PLUS PUR

 **windhager**
BEST HEATING TECHNOLOGY



Impact de la réforme sur les rénovations de chauffage

Jusqu'à fin 2027 (système actuel) :

- ✓ La valeur locative est imposée comme revenu
- ✓ Les frais d'entretien, tels que le remplacement du chauffage, sont pleinement déductibles fiscalement
- ✓ Les intérêts hypothécaires peuvent être déduits
- ✓ Des subventions fédérales et cantonales sont versées pour les mesures énergétiques

À partir de 2028 (nouveau système) :

- La valeur locative est supprimée pour les logements occupés par leur propriétaire
- La déduction des frais d'entretien est supprimée au niveau fédéral
- La déduction des intérêts hypothécaires sera fortement limitée (uniquement pour les primo-acquéreurs, pour une durée déterminée, et pour les biens locatifs)
- Incertitude quant au maintien des subventions fédérales et cantonales
- Les cantons pourront, jusqu'en 2050, introduire leurs propres déductions pour mesures énergétiques – mais il n'est pas encore défini lesquels le feront

Important : Pour les biens immobiliers locatifs, l'entretien immobilier restera pleinement déductible.

La réforme concerne uniquement les logements occupés par leur propriétaire.

Subvention Windhager

Lors de l'achat d'un système de chauffage moderne Windhager, vous bénéficiez dès maintenant de notre prime exclusive Windhager d'un montant allant jusqu'à CHF 3'000 (TVA incluse).

Notre promotion Windhager s'applique à une sélection de systèmes de chauffage et est valable jusqu'au 31 mars 2027. Agissez dès aujourd'hui et profitez des conseils personnalisés de nos experts régionaux en chauffage. Ensemble, nous trouverons la solution idéale pour votre maison – efficace, écologique et tournée vers l'avenir.



Investerra finance la modernisation de votre chauffage !

Simple, personnalisée et avantageuse

- Montants de financement flexibles : dès CHF 5'000 jusqu'à CHF 80'000
- Durées au choix : de 36 à 120 mois
- Financement attractif pour des projets de toutes tailles – aussi bien pour des biens immobiliers privés que pour des immeubles commerciaux
- Finanzierte Installation verbleibt in Ihrem Eigentum

investerra